



Document à remplir entièrement

Les demandes sont à déposer en mairie quinze jours avant la manifestation

Seul le président de l'association est habilité à déposer les demandes de buvettes et d'arrêtés

DEMANDE DE MATERIEL ET RESERVATION DE SITES

ASSOCIATION : _____

Nom du (de la) Président(e) : _____

Adresse : _____ Téléphone : _____

OBJET DE LA MANIFESTATION :

DATE DE LA MANIFESTATION :

Réservation de site : du _____ au _____

- Parking de la passerelle
- Jardin de la passerelle
- Parking de la mairie
- Rue du Port
- Place Yves Le Trocquer
- Autres (préciser) :

Electricité : besoins et matériel utilisé : ampérage nécessaire :

Demande de buvette (autorisation jusqu'à 01h00 maximum)

Demande d'arrêté de circulation et/ou de stationnement : du _____ au _____

Demande pose de banderole sur la grille au niveau du Viaduc (installation uniquement 10 jours avant la manifestation – taille maximale de la banderole : 5 m x 0.60 m)

RESERVATION DE MATERIEL :

MATERIEL	QUANTITE
Tables 3 m	
Bancs	
Chaises	

Barrières	
Sono	
Panneaux	
Poubelles	

Maquette pour photocopies (flyers, affiches, etc...)

Limitée à 500 exemplaires A4 offerts (papier fourni par la mairie) + 500 exemplaires A4 (papier à fournir par l'association) et 50 exemplaires A3 (papier à fournir par l'association)

Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile :

- Compagnie :
- N° de police :

Date et signature du demandeur

Avis de Monsieur Le Maire :
Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Date et signature :